

REFERENCE **ACP/84/077/12 Rév.4**
TR : DN ^{es}

Bruxelles, le 08 octobre 2012

3^e JOURNÉE PORTES OUVERTES DU SECRETARIAT ACP,
Département du Développement économique durable et du Commerce
Thème : « La dynamique du développement économique durable dans les
régions ACP »

Maison ACP (Bruxelles)
Jeudi 11 octobre 2012

PROJET DE PROGRAMME

08h30 – 09h30

- Inscription des participants
- Mise en place des stands par les Unités de Gestion de Programmes

09h30 – 10h00

- **Allocutions de bienvenue :**
 - **Dr Mohamed Ibn CHAMBAS**, Secrétaire général ACP
 - **M. Denis Salord**, Représentant de la Commission européenne, (DG DEVCO)

10h00 -11h00

Modérateur : S.E. Dr Pa'o LUTERU, ambassadeur de Samoa

- **Analyse des résultats de la Conférence Rio+20 et mesures de suivi**
 - M. Chris Vanden Bilcke, chef du Bureau de liaison du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) auprès de l'UE, Bruxelles
 - M. Vicente YU, coordinateur du programme Gouvernance mondiale pour le développement, South Centre

11h00 – 11h30

- Séance de questions-réponses

11h30 – 12h30

Modérateur : S.E. Mme Vilma McNISH, ambassadeur de la Jamaïque

- **Rio+20 : Transition vers l'économie verte (PNUE)**
 - M. Asad Naqvi, service Economie et Commerce du PNUE, Genève
 - M. Chris Vanden Bilcke, chef du Bureau de liaison du PNUE auprès de l'UE, Bruxelles
- **La mise en œuvre de l'économie verte dans le cadre des efforts de l'UE visant à éradiquer la pauvreté mondiale (Bureau international du travail)**
 - M. Rudi Delarue, directeur du Bureau international du travail à Bruxelles

12h30 -13-00

- Séance de questions-réponses

13h-14h30

- DÉJEUNER

14h30-17h00

Modérateur : S.E. Mamour Jagne, ambassadeur de Gambie

• **Programmes Intra-ACP- Contribution au développement économique durable**

- Programme ACP Fish II ;
- Facilité ACP-UE pour l'eau ;
- Accords multilatéraux sur l'environnement (AME) ;
- Programme de surveillance de l'environnement en Afrique pour le développement durable (AMESD) ;
- Alliance mondiale pour la lutte contre le changement climatique (AMCC) ;
- Réseau de recherche FORENET ;
- Programme d'appui relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux dans les Etats ACP ;
- Programme Initiative Pesticides (PIP) ;
- Programme d'appui au système commercial multilatéral (ACP MTS Programme) ;
- Projet EDES (Mise en place de systèmes de sécurité sanitaire des aliments fondés sur l'analyse des risques) ;
- Programme de recherche sucrière du Groupe ACP ;
- Facilité Climat des Affaires ACP (BizClim) ;
- Programme-cadre UE- ACP sur la microfinance ;
- Facilité ACP-UE pour l'énergie ;
- Mécanisme mondial d'assurance basé sur un indice (GIIF) ;
- Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures.
- Centre pour le Développement de l'Entreprise (CDE)
- Centre Technique pour la Coopération Agricole et Rural (CTA)

17h00 -17h30

- Séance de questions-réponses

17h30 – 18h00

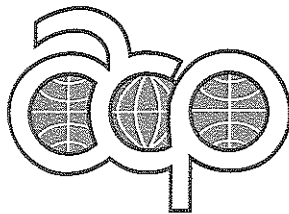
- Synthèse et clôture

18h00 – 18h30

- Conférence de presse du Secrétaire général ACP

18h30 – 20h30

- Cocktail
-



REFERENCE **ACP/84/076/12 Rév.1**
Tr:ETS/Rév:DN EJ

Bruxelles, le 09 octobre 2012

Note conceptuelle

3^e JOURNÉE PORTES OUVERTES

du

Département du Développement économique durable et du Commerce

Thème :

**« La dynamique du développement économique durable dans les régions »
ACP**

*Maison ACP (Bruxelles)
Jeudi 11 octobre 2012*

Le développement durable est un mode de croissance économique qui répond aux besoins du présent tout en préservant l'environnement de façon à permettre aux générations futures de satisfaire leurs propres besoins.

La question du développement durable a été mise en évidence en juin 1992, lorsque la première Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), tenue à Rio de Janeiro, a adopté un programme en faveur de l'environnement et du développement, appelé l'Agenda 21, et aussi connu sous le nom de Déclaration de Rio. L'Agenda 21 est un vaste programme d'action visant à prendre en compte tous les domaines dans lesquels l'activité humaine a une incidence sur l'environnement.

Vingt ans plus tard, la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (CNUDD) avait lieu à Rio de Janeiro, du 20 au 22 juin 2012, avec les objectifs suivants :

1. obtenir un engagement politique renouvelé en faveur du développement durable ;
2. évaluer les progrès et les lacunes dans la mise en œuvre des engagements déjà souscrits ; et
3. relever les défis nouveaux et émergents.

L'un des thèmes de cette conférence était « L'économie verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté ». Le concept d'économie verte a été largement débattu récemment, du fait que les efforts déployés pour assurer le développement durable ont été gravement remis en cause par les crises économiques et financières mondiales, la volatilité des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, ainsi que les défis nouveaux et émergents au nombre desquels figurent, notamment, les effets négatifs du changement climatique, la perte de biodiversité, la dégradation des sols et la désertification, les catastrophes naturelles, les produits chimiques et déchets dangereux, et la rareté croissante des ressources en eau.

Le concept d'économie verte offre une solution aux crises précitées, en promouvant un nouveau mode de développement économique fondé sur l'utilisation rationnelle des ressources naturelles, la réduction des émissions de dioxyde de carbone, la protection de l'environnement contre la dégradation, et contribue en outre à la réduction de la pauvreté.

Ce concept englobe les piliers économiques, environnementaux et sociaux du développement. Le développement économique durable pourrait dès lors être envisagé comme un développement empruntant une « voie écologique » qui prend en compte la viabilité de l'environnement.

C'est dans ce contexte que le département du Développement économique durable et du Commerce du Secrétariat ACP organisera sa 3^e Journée portes ouvertes sur le thème « **Dynamique du développement économique durable dans les régions ACP** ».

Cette manifestation rassemblera les représentants des régions ACP, des ambassades, des missions et des organisations régionales ACP basées à Bruxelles, ainsi que les représentants des Unités de gestion des projets (UGP) et d'autres Facilités relevant du département du

Développement économique durable et du Commerce, pour débattre de ce sujet très important en vue d'identifier des voies et moyens de promouvoir et de mettre en œuvre ce nouveau modèle de développement économique.

La 3^e Journée portes ouvertes se déclinera en trois parties :

- premièrement, une analyse sera faite du résultat final de la Conférence Rio+20, y compris les liens entre les résultats de la Conférence Rio+20 et le développement économique durable ;
- deuxièmement, les représentants du PNUE et du Bureau international du travail (BIT) présenteront des exposés sur l'économie verte et sur la façon dont les pays ACP peuvent mettre ce concept en œuvre aux niveaux national et régional ;
- troisièmement, les représentants des Unités de Gestion de Projets (UGP) et d'autres Facilités relevant du Département du Développement Economique Durable et du Commerce, ainsi que des programmes ACP-UE en cours, identifieront les liens entre les programmes qu'ils mettent en œuvre et le développement économique durable.

En conclusion, 3^e Journée portes ouvertes sévirait à :

- identifier des solutions possibles aux défis auxquelles se heurtent les régions ACP pour opérer la transition vers l'économie verte.
- explorer les options pour la réalisation du développement durable dans les pays/régions ACP, qui est un pilier essentiel de l'Accord de Partenariat de Cotonou.
